

Réunion plénière du 20 janvier 2010

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	22 janvier	Première rédaction par JLD	Membres du secrétariat
Version 2	25 janvier	Modifications apportées par le SP	Membres du bureau
Version 3	03 février	Correction du bureau	Membres du bureau et du Comité
Version 4	16 février	Compléments de membres du comité	Services du MAAP, services du MEEDDM
Version 5	17 mars	Mise en forme de la partie 4	Services du MAAP, services du MEEDDM

Présents

Présidents	Comité	Invités
Jean Bruneau – MEEDDM	Michel Faure – MEEDDM	Marc Léobet – MEEDDM
CGEDD	DREAL PACA	CGDD/DRI/MIG
	Yves Geffroy – MAAP	
	DRAAF Basse-Normandie - Directeur	
	Gilles Guillouet – MEEDDM	
Secrétariat	CETE Sud-Ouest / DIM - CMSIG	
Jean-Loup Delaveau – MEEDDM	Patrice Marvillet – MAAP	
CERTU	SG/SM/SDSI/BPSI – ICI	
Gilbert Nicolle – MEEDDM	Véronique Mary – MAAP	
CERTU	SG/SM/SDSI/BPSI	
Christian Rollet – MAAP	Francis Merrien – MEEDDM	
SG/SM/SDSI/BPSI	CGDD/DRI/MIG	
Fabrice Thiébaux – MEEDDM	François Salgé – MEEDDM	
CERTU	DGALN	
Pierre Werny – MEEDDM	Claude Soussan – MEEDDM	
CERTU	SG/SPSSI	

Excusés

Comité	Président
Joël Tignon – CNIG / Conseil Régional Nord Pas de Calais	Dominique Defrance – MAAP CGAAER
Olivier Morzelle – DDEA Vaucluse - Directeur	
Christophe Rousson – MAAP SG/SM/SDSI/CERI - DIG	
Frédéric Lambert – MAAP DGPAAT/SDG - Sous-directeur	

Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 18 novembre 2009
- 2. Résultats de la préinstruction des demandes formulées en 2009
- 3. Standard de données soumis à commentaires
 - Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale
- 4. Notes techniques
 - Quels outils de communication pour la COVADIS ?
 - Comment qualifier la précision et les notions d'échelles dans les métadonnées de nos séries de données ?

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne sur la rubrique COVADIS du <u>portail de l'information géographique</u>.

Relevé de décisions

1. Validation du relevé de décisions de la précédente session plénière

Le relevé de décisions de la session plénière du 18 novembre 2009 n'ayant pas fait l'objet d'observation, la version publiée sur les espaces intranet COVADIS est validée en séance.

2. Résultats de la pré-instruction des demandes formulées en 2009

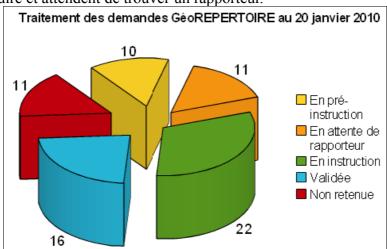
(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

L'avancement des pré-instructions menées par le secrétariat de la COVADIS depuis la dernière COVADIS est présenté par Gilbert Nicolle.

Début décembre 2009, 48 demandes unitaires reçues via le GéoRÉPERTOIRE étaient en attente de traitement. La réunion du bureau de la COVADIS du 7 janvier a permis de statuer sur les 41 demandes pré-instruites par le secrétariat avec le résultat suivant :

- 3 sont à préciser, leur pré-instruction se poursuit.
- 4 portent sur des référentiels externes ou des couches d'habillage. Elles ne sont pas du ressort de la COVADIS car elles ne nécessitent pas un travail de standardisation. Elles sont « techniquement validées » afin de permettre l'intégration des données correspondantes dans les GéoBASEs.
- 11 ne sont pas retenues parce que soit elles sont imprécises ou soit elles concernent des données trop locales.
- 18 font partie des thèmes en cours d'instruction.

• 11 sont à instruire et attendent de trouver un rapporteur.



Les tableaux des demandes en cours de pré-instruction et en cours d'instruction ont été publiés sur le <u>portail de l'information géographique</u> à la demande du comité.

Patrice Marvillet rapporte que certains services s'interrogent sur le catalogage des données étant trop locales pour être standardisées par la COVADIS. Sans fiche nationale validée dans le GéoRÉPERTOIRE, une donnée locale ne peut pas y être cataloguée. Francis Merrien rappelle les conclusions de l'étude de convergence : ADéLie devra être utilisée « pour mettre à disposition du public ou des services, en fonction du niveau de diffusion souhaité, des données spatiales, cartes et tous types de documents qui ne peuvent être gérés dans la GéoBASE », circulaire du 18 novembre 2008.

En outre, Patrice Marvillet et Gilles Guillouet ajoutent que la plupart des ADL sont sceptiques sur l'opportunité d'accompagner une nouvelle saisine de la COVADIS par un courrier signé de leur direction. Ils ne comprennent pas l'intérêt de cette procédure, si ce n'est d'informer leur direction. Le secrétariat de la COVADIS rappelle à cette occasion que, si toutes les demandes reçues sont

examinées, les demandes argumentées et accompagnées d'un courrier de la direction du service sont traitées en priorité.

L'avancement de l'instruction des thèmes prioritaires de la COVADIS a également été examiné.

Les deux standards de données COVADIS sur les plans locaux d'urbanisme d'une part, et les cartes communales d'autres part, devraient pouvoir être présentés lors de la prochaine session plénière de la COVADIS. Une récente réunion de travail sous l'égide du Conseil National de l'Information Géographique a arrêté le modèle de données.

S'agissant du thème des risques, les rapporteurs désignés sont invités à proposer dès que possible un projet de standard à la Direction Générale de la Prévention des Risques. Concernant les risques inondations et technologiques, les projets de standard pourront se baser sur les spécifications existantes en ligne sur le <u>portail de la prévention des risques majeurs</u>.

3. Présentation et discussion du projet de standard - Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Le volume du contenu de ce standard et l'appel à commentaires en cours auprès des services déconcentrés des deux ministères (voir les modalités de participation au <u>portail de l'information géographique</u>) ont conduit à procéder à une validation du standard par la COVADIS selon le calendrier suivant :

- 20 janvier : présentation du standard de données au comité COVADIS
- 12 février : prise en compte des commentaires reçus et consolidation du document
- 17 mars : présentation du standard consolidé au comité en vue de sa validation

François Salgé, en qualité de rapporteur, présente la version 1 béta du standard de données sur les zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale. Cette présentation a permis de retenir certaines propositions intéressantes :

- ajouter une légende expliquant les codes couleur utilisés dans les modèles conceptuels de données :
- mener une analyse pour identifier le contenu du standard concerné par la directive INSPIRE et modifier les fiches de métadonnées en conséquence ;
- recommander des représentations graphiques s'inspirant de l'<u>observatoire des territoires</u> ;
- ajouter au tableau du paragraphe B.4.3 le nom de l'organisme gestionnaire de l'identifiant.

4. Notes techniques

• Quels outils de communication pour la COVADIS ?

(voir diaporama présenté compris dans les documents associés)

Le bilan de la première année d'exercice a mis en évidence des faiblesses de communication de la COVADIS. Afin d'améliorer la situation actuelle, Pierre Werny a mené une analyse des outils existants et des besoins de la COVADIS en matière de communication.

Il est proposé d'évoluer à court terme vers un site dédié à la COVADIS ouvert sur internet.

Le comité valide que le secrétariat alimentera dorénavant uniquement l'espace COVADIS du portail de l'information géographique.

Le comité demande au secrétariat de proposer aux présidents un courrier à l'attention du sousdirecteur des systèmes d'information du MAAP pour demander que les pages appropriées des sites intranet du CSI, du site d'accompagnement <u>SIGSITI</u>, et de l'aide en ligne de l'application GéoRÉPERTOIRE renvoient vers l'espace COVADIS du portail de l'information géographique. Le comité valide le principe de la migration de l'actuel espace intranet COVADIS du portail de l'information géographique vers un site internet, administré par le secrétariat de la COVADIS. A cet effet, le comité demande la mise en place d'un prototype opérationnel de ce site internet interministériel avec un nom de domaine approprié.

Le comité charge le secrétariat de préparer la demande de création du nom de domaine covadis.gouv.fr. Cette demande sera adressée par les présidents de la COVADIS au service des politiques support et des systèmes d'information (SPSSI) du MEEDDM et au conseil des systèmes d'information du MAAP, en proposant que SPSSI soit chargé de déposer la demande au nom des deux ministères.

Le comité propose de faire héberger le site internet prototype de la COVADIS par le centre serveur du MEEDDM – sous réserve que le service proposé garantisse l'inter-ministérialité du site. Le secrétariat de la COVADIS est chargé de produire les documents nécessaires à la création du site prototype.

Le comité demande au secrétariat de réaliser une analyse comparative des hébergements envisageables pour le site internet de la COVADIS. Cette analyse sera adressée par les présidents aux sous-directeurs en charge des systèmes d'information du MAAP et du MEEDDM pour qu'ils conviennent de l'hébergement définitif du site de la COVADIS.

• Comment qualifier la précision et les notions d'échelles dans les métadonnées de nos séries de données ?

Ce point n'a pas été examiné en séance.

Prochaine réunion plénière :

Le **17 mars 2010** de 10h à 13h au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer Tour Voltaire, salle 03.35 – La Défense